



FRANCE INITIATIVE
r é s é a u

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25 avril 2007

**France Initiative, au service du développement local :
12 200 créations ou reprises d'entreprises
financées et accompagnées en 2006
par les plateformes**

Alors que M. Roger BESSE, sénateur du Cantal et rapporteur de la mission « Politiques des territoires » pour le compte de la Commission des finances du Sénat, vient de rendre publiques les conclusions de sa mission sur les plateformes d'initiative locale, France Initiative, fédération nationale de ces plateformes, rend publiques les principales données de son activité en 2006.*

Avec **12 200 créations ou reprises d'entreprises** financées par les plateformes de son réseau (en augmentation de 12% par rapport à 2005), France Initiative conforte sa place de **premier mouvement associatif** de financement et d'accompagnement de la création d'entreprise.

L'exercice 2006 confirme l'efficacité du « modèle » des plateformes France Initiative, basé sur un prêt d'honneur à la personne, sans intérêt ni garantie, et un accompagnement des créateurs. En 2006, **10 900 prêts d'honneur** ont été accordés aux porteurs de projet. Ce modèle permet aux plateformes d'avoir un pourcentage élevé de chômeurs (68%) parmi les créateurs aidés, tout en affichant un taux de **pérennité à trois ans des entreprises soutenues de 86%**.

Avec **26 400 emplois créés ou maintenus**, dans la création et la reprise d'entreprise, les plateformes France Initiative sont un outil efficace de création d'emplois, **bien moins onéreux (1 194 euros)** que les emplois aidés.

Autre valeur ajoutée des plateformes : elles ouvrent la porte des financements bancaires aux porteurs de projet. En 2006, en moyenne, pour un euro de prêt d'honneur, **les banques ont apporté 7,1 euros de financements complémentaires**.

Enfin, elles constituent un outil irremplaçable pour mobiliser les acteurs économiques d'un territoire au profit du développement économique local. Les collectivités locales restent au premier rang des contributeurs des plateformes mais plus **de 40 % des fonds sont aujourd'hui d'origine privée**.

Contacts Presse

PRESS & VOUS - Pablo MAUREL – Valérie BAUER - 01 44 37 00 19 - valerie.bauer@press-et-vous.fr
FRANCE INITIATIVE – Jean-Michel MESTRES - 01 40 64 10 39 - jmestres@fir.asso.fr

Un prêt d'honneur gratuit et sans garantie personnelle

Les services offerts gratuitement aux créateurs et aux repreneurs d'entreprises par les 236 plateformes France Initiative s'organisent autour d'un prêt d'honneur, sans intérêt ni garantie personnelle, et d'un accompagnement des porteurs de projet.

Les interventions des plateformes contribuent aux politiques publiques nationales, régionales et locales, ciblées vers des catégories de créateurs (chômeurs, femmes, jeunes...), vers des types de territoires (quartiers sensibles, territoires en mutation économique...), vers des types d'entreprises (innovantes, services à la personne ...) ou des types d'intervention (aide à la reprise, au primo développement ...). Ce qui explique l'intérêt fort des collectivités locales pour le modèle France Initiative et le rôle très important qu'elles jouent dans les plateformes.

Les principaux chiffres pour 2006 traduisent le dynamisme du mouvement :

- 12 200 créations ou reprises d'entreprises accompagnées (+12%)
- 10 900 prêts d'honneurs accordés (+13%)
- **un effet de levier** des prêts auprès des banques de **7,1** (7,1 euros de financement bancaire pour un euro de prêt d'honneur accordé)
- un taux de pérennité à 3 ans de 86% (contre 64% en moyenne nationale)
- 26 400 emplois directs générés (+12%)
- **le coût d'un emploi direct généré : 1 194 euros, soit un coût très faible comparé à celui des emplois aidés.**

Ces chiffres confortent le constat dressé dans le rapport du Sénateur Besse*, qui présente la **création et le maintien d'activités** comme « *une composante essentielle pour toute politique d'aménagement du territoire fructueuse* » et indique que « **les plateformes constituent, en ce domaine, des organismes précieux** ».

La mobilisation des acteurs publics et privés, au cœur de la réussite du réseau

L'une des originalités de France Initiative est d'associer étroitement des partenaires publics et des entreprises à l'ensemble de ses interventions, au plan local, régional ou national.

Au 31 décembre 2006, le total des fonds de prêts d'honneur s'établit à 186 millions d'euros.

La moitié de ces fonds sont issus des collectivités locales :

- 21% par les conseils régionaux (en légère augmentation),
- 16% par les conseils généraux,
- 12,4 % par les communes et structures intercommunales.

L'Europe représente pour sa part 6,8% de ces fonds, l'Etat 3,2%.

Les apports d'origine privée représentent 40,6% dont :

- 17,3% proviennent de la Caisse des Dépôts
- 9% des banques
- 8,7% proviennent des TPE-PME locales
- Autres apports d'origine privée 5.6%

Les partenaires publics sont également les premiers contributeurs (à hauteur de 79,6%) **des budgets de fonctionnement des plateformes** (en moyenne, 124 700 euros en 2006). Cela permet aux plateformes d'accompagner gratuitement les créateurs et les repreneurs, accompagnement qui est la clé de la réussite économique de leur projet.

Contacts Presse

PRESS & VOUS - Pablo MAUREL – Valérie BAUER - 01 44 37 00 19 - valerie.bauer@press-et-vous.fr
FRANCE INITIATIVE – Jean-Michel MESTRES - 01 40 64 10 39 - jmestres@fir.asso.fr

Concernant les moyens humains, les équipes d'animation des plateformes sont constituées de **678 permanents et 12 600 bénévoles**. Ces bénévoles siègent dans les conseils d'administration et/ou dans comités d'agrément, qui décident de l'octroi des prêts, et ils parrainent les créateurs.

La plupart d'entre eux sont des personnalités de la vie économique locale (chefs d'entreprise, cadres de banques, experts-comptables...), ce qui facilite l'insertion des créateurs dans la communauté économique local.

En 2006, le nombre de plateformes reste stable à 236, mais celles-ci renforcent leur proximité avec les porteurs de projet en ouvrant des antennes territoriales.

Qui sont les porteurs de projets accompagnés par France Initiative ?

On observe plusieurs tendances :

- **Plus de deux tiers de chômeurs parmi les créateurs** : 68% des créateurs aidés sont demandeurs d'emploi, soit une hausse de 5 points par rapport à 2005. 26% des créateurs sont des chômeurs depuis plus d'un an.
- **34% des porteurs de projet sont des femmes**, soit une hausse de 1 point par rapport à 2005.
- **La part de la reprise en légère hausse** : 69% des interventions des plateformes concernent des créations ex-nihilo, 28% des reprises d'entreprises (+ 1% par rapport à 2005), et 3% un appui au primo-développement (*on obtient bien un total de 100%*)
- **Une part prépondérante des commerces** avec 29% des interventions en 2006, devant les services aux particuliers (20%).
- **La taille moyenne des projets** de création ou reprise reste **stable** avec 2,2 emplois par entreprise. Les entreprises aidées en 2003 qui avaient créé dès la première année 1,9 emploi en moyenne ont, fin 2006, généré 3,2 emplois.

Objectif : doubler l'activité d'ici 2013

« Les chiffres 2006 montrent la progression de l'activité des plateformes, mais nous voulons aller plus loin encore » commente Bernard BRUNHES**, président du mouvement.

« Le rapport parlementaire que vient de publier le Sénateur Besse sur les plateformes est très élogieux, il ne nous reproche que notre modestie. Je suis convaincu que France Initiative représente, dans un pays et une économie morose, un vrai pôle d'optimisme et de développement ».

France Initiative prévoit, dans le cadre d'un projet stratégique qu'il s'apprête à adopter lors de son Assemblée générale le 26 avril prochain, un doublement de son activité d'ici 2013.

* La synthèse de ce rapport est accessible via le lien : <http://www.senat.fr/rap/r06-258/r06-258-syn.pdf>

** Bernard BRUNHES vient de publier un livre d'entretiens sur la création d'entreprise et France Initiative : « Et leurs entreprise verront le jour » aux éditions Autrement.

Contacts Presse

PRESS & VOUS - Pablo MAUREL – Valérie BAUER - 01 44 37 00 19 - valerie.bauer@press-et-vous.fr
FRANCE INITIATIVE – Jean-Michel MESTRES - 01 40 64 10 39 - jmestres@fir.asso.fr

**L'ASSEMBLEE GENERALE DE FRANCE INITIATIVE
aura lieu le jeudi 26 avril
en présence des présidents et animateurs des plateformes.
Elle se déroule dans les locaux du CIC,
en partenariat avec le Crédit Mutuel :
4 rue Gaillon, 75002 Paris.**

Les journalistes sont les bienvenus.
Merci de vous inscrire auprès de
Sylvie Bruneau, France Initiative.
sbruneau@fir.asso.fr
ou au 10 40 64 10 23

Contacts Presse

PRESS & VOUS - Pablo MAUREL – Valérie BAUER - 01 44 37 00 19 - valerie.bauer@press-et-vous.fr
FRANCE INITIATIVE – Jean-Michel MESTRES - 01 40 64 10 39 - jmmestres@fir.asso.fr